

**COLCHIQUE D'AUTOMNE  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**COLCHICUM AUTUMNALE  
POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES**

**Colchicum autumnale ad praeparationes homoeopathicas**

**DÉFINITION**

Bulbe frais de *Colchicum autumnale* L.

**CARACTÈRES**

Caractères macroscopiques décrits en identification.

**IDENTIFICATION**

Bulbe d'une grosseur moyenne de 2 cm, ovoïde, charnu, homogène, recouvert d'une membrane brun clair. Une face arrondie et une face plane. Face plane avec une gouttière creusée dans le sens longitudinal avec à la base de celle-ci la trace de l'insertion de la tige florifère. À la base de celle-ci se trouvant la trace de l'insertion de la tige florifère. À la base du bulbe et près des racines, cicatrice qui est le point d'attache de l'ancien bulbe. À l'opposée, cavité représentant la base de l'ancienne tige.

**ESSAI**

**Éléments étrangers (2.8.2)** : satisfait à l'essai.

**Perte à la dessiccation (2.2.32)** : au minimum 60,0 pour cent, déterminé à l'étuve à 105 °C pendant 2 h, sur 5,0 g de drogue finement découpée.

**SOUCHE**

**DÉFINITION**

Teinture mère de colchique d'automne préparée à la teneur en éthanol de 45 pour cent V/V, à partir du bulbe frais de *Colchicum autumnale* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

*Teneur ajustée*: au minimum 0,01 pour cent *m/m* et au maximum 0,04 pour cent *m/m* de colchicine ( $C_{22}H_{25}NO_6$  ;  $M_r$  399,4).

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## CARACTÈRES

*Aspect* : liquide jaune-brun.

## IDENTIFICATION

Chromatographie sur couche mince (2.2.27).

*Solution à examiner*. Teinture mère.

*Solution témoin*. Dissolvez 10 mg de *quinine R* et 20 mg de *colchicine R* dans 100 mL d'*éthanol* à 60 pour cent V/V R.

*Plaque* : plaque au gel de silice pour CCM R.

*Phase mobile* : ammoniacque concentrée R, acétone anhydre R, chlorure de méthylène R (1:24:25 V/V/V).

*Dépôt* : 20 µL, en bandes.

*Développement* : sur un parcours de 10 cm.

*Séchage* : à l'air.

*Détection* : pulvérisez la solution d'iodobismuthate de potassium R puis l'acide chlorhydrique dilué R.

Examinez en lumière du jour.

*Résultats* : voir ci-dessous la séquence des bandes présentes dans les chromatogrammes obtenus avec la solution témoin et la solution à examiner. Par ailleurs, d'autres bandes de faible intensité peuvent être présentes dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner.

Haut de la plaque	
-----	-----
	Une bande orangée
-----	-----
Colchicine : une bande orangée Quinine : une bande orangée	Une bande orangée (colchicine)
<b>Solution témoin</b>	<b>Solution à examiner</b>

## ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 40 pour cent V/V à 50 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,0 pour cent m/m.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## DOSAGE

Chromatographie liquide (2.2.29).

*Solution à examiner.* Dans une fiole jaugée de 20,0 mL, introduisez 5,000 g de teinture mère et complétez à 20,0 mL avec le *méthanol R*.

*Solution témoin.* Dans une fiole jaugée de 50,0 mL, dissolvez 14,0 mg de *colchicine R* dans le *méthanol R* et complétez à 50,0 mL avec le même solvant. Dans une fiole jaugée de 20,0 mL, introduisez 5,0 mL de cette solution et complétez à 20,0 mL avec le *méthanol R*.

*Colonne :*

- *dimensions :*  $l = 0,25$  m,  $\varnothing = 4$  mm,
- *phase stationnaire :* gel de silice octylsilylé pour chromatographie R (5  $\mu$ m),
- *température :* 30 °C.

*Phase mobile :* mélange de la solution de phosphate monopotassique 0,005 M (pH 5,5) et de *méthanol R* (50:50 V/V).

*Débit :* 1,0 mL/min.

*Détection :* spectrophotomètre à 352 nm.

*Injection :* 10  $\mu$ L. Le temps de rétention de la colchicine est d'environ 7,5 min.

*Conformité du système :* solution témoin

- *facteur de symétrie :* 0,9-1,3.

Calculez la teneur pour cent *m/m* en colchicine, à l'aide de l'expression :

$$\frac{A_1 \times m_2}{A_2 \times m_1} \times 10$$

$A_1$  = aire du pic de la colchicine dans le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner,

$A_2$  = aire du pic de la colchicine dans le chromatogramme obtenu avec la solution témoin,

$m_1$  = masse de la prise d'essai de teinture mère, en grammes,

$m_2$  = masse de la prise d'essai de colchicine de la solution témoin, en grammes.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*